

ACI

AIDE À UNE CONNEXION INTERNET

Permet d'accompagner les familles dans le financement d'un abonnement internet à hauteur de 20€ par mois, plafonné à 240€ par an sous la forme d'un versement trimestriel de 60€

Rentrée scolaire 2025-2026

- Sous condition d'éligibilité : élèves boursiers en classe de 3^{ème} entrants au lycée (échelon 3), et élèves boursiers échelon 6 au lycée ayant déjà bénéficier de l'aide pour l'année scolaire 2024-2025.
- Pièces à fournir :
 - Formulaire de demande Numérisak
 - Notification de bourse de **la classe de 3^{ème} échelon 3** (année scolaire 2024-2025) **pour les élèves entrants en seconde ; Les classes de Premières et de Terminales échelon 6**, (année scolaire 2024-2025)
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture eau, électricité)
 - Une copie de la pièce d'identité du représentant légal
 - Un certificat de scolarité ou une attestation de télé-inscription pour l'année en cours
 - Une copie du contrat d'abonnement internet (moins de 1 an) ou de la dernière facture (de moins de 3 mois)
 - Un RIB lisible du représentant légal